



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
**Nettoilet**

**1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE**

NOM DU PRODUIT Nettoilet  
 NO DE PRODUIT : 090  
 DISTRIBUTEUR Autosmart International Ltd  
 Lynn Lane,  
 Shenstone, nr Lichfield  
 Staffordshire. WS14 0DH  
 England  
 www.autosmartinternational.com  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
 info@autosmartinternational.com  
 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

**2 IDENTIFICATION DES DANGERS**

Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Provoque des brûlures. Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 CLASSIFICATION (1999/45) Xn;R20/21. C;R34. N;R50.

**3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification (67/548)
C12-C14 Alkydimethylbenzylammonium chloride.	269-919-4	68391-01-5	60-100%	Xn;R20/21. C;R34. N;R50.

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

**4 PREMIERS SECOURS**

**INHALATION**

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

**INGESTION**

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau et donner beaucoup d'eau ou de lait à boire aux personnes conscientes. Ne pas faire vomir. Si le vomissement survient, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Consulter immédiatement un médecin !

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

**CONTACT AVEC LES YEUX**

Risque de provoquer une lésion permanente si l'œil n'est pas immédiatement rincé. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Rincer immédiatement avec de l'eau. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

**5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**MOYENS D'EXTINCTION**

Utiliser : Mousse. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Eau pulvérisée. NE PAS utiliser d'eau si possible.

**RISQUES PARTICULIERS**

En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz très toxiques peuvent se produire. Ammoniaque ou amines. Chlore. Oxydes de : Carbone. Azote.

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LE PERSONNEL DE LUTTE CONTRE LE FEU**

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

## Netoilet

### 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants. Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

#### PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter dans les environnements terrestres et aquatiques. IMMÉDIATEMENT avertir l'autorité nationale sur l'environnement aquatique ou une autre autorité compétente en cas de déversements ou émissions dans les réseaux d'eau.

#### MÉTHODES DE NETTOYAGE

Arrêter la fuite si possible sans risque. NE PAS toucher à la matière déversée. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Les récipients avec la matière déversée doivent être correctement étiquetés selon leur contenu et avec les symboles de danger. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

### 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

#### PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

#### PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Protéger contre le gel et les rayons solaires.

### 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



#### MESURES D'INGÉNIERIE

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

#### PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

#### PROTECTION DES MAINS

Utiliser des gants de protection en: Caoutchouc (naturel, latex). Polychlorure de vinyle (PVC). Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

#### PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

#### AUTRES MESURES DE PROTECTION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

#### MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

### 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide		
COULEUR	Pourpre Bleu		
ODEUR	Amande. Fruité.		
SOLUBILITÉ	Soluble dans l'eau.		
POINT D'ÉBULLITION (°C)	100	POINT DE FUSION (°C)	0
DENSITÉ RELATIVE	0.925 - 1.025 @ 20 °c	VALEUR PH, SOLUTION DILUÉE	7.5 - 8.5 @ 1 %

### 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### STABILITÉ

Stable aux températures normales.

#### CONDITIONS À ÉVITER

Éviter l'exposition à la chaleur et le contact avec les oxydants forts. Éviter le gel.

**Netoilet****MATIÈRES À ÉVITER**

Acides, comburants. Alcalis forts.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX**En cas d'incendie, des gaz nocifs (CO, CO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub>) peuvent se produire.**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 7400 mg/kg (oral rat)

**INHALATION**

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

**INGESTION**

Nocif en cas d'ingestion.

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Cause des brûlures.

**CONTACT AVEC LES YEUX**

CAUSE DES BRÛLURES.

**MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ**

Ce produit chimique peut causer une irritation ou des brûlures de la peau/des yeux (corrosif). Cette substance est corrosive. Peut provoquer des brûlures aux muqueuses, à la gorge, à l'oesophage et à l'estomac.

**VOIE D'EXPOSITION**

Ingestion . Contact avec la peau et/ou les yeux.

**12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES****ÉCOTOXICITÉ**

Dangereux pour l'environnement en cas de déversement dans les cours d'eau.

**DÉGRADABILITÉ**

Ce produit est supposé biodégradable.

Appellation

C12-C14 Alkydimethylbenzylammonium chloride.

Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

**13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****INFORMATIONS GÉNÉRALES**

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

**MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Récupérer et régénérer ou recycler si possible.

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (BENZAICONIUM CHLORIDE)		
NO. UN ROUTE	1760	N°CLASSIFICATION ADR	8
CLASSIFICATION ADR	Classe 8 - Matières corrosives.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	III
CODE RESTRICTION DE TUNNEL	(E)	No. DE DANGER (ADR)	80
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	8	CODE HAZCHEM	2X
NO CEFIC TEC(R)	80GC9-II+III	NO. CLASSE RID	8
GROUPE D'EMBALLAGE RID	III	NO. UN MER	1760
CLASSE IMDG	8	NO. DE PAGE IMDG	82 (vol 2)
GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	III	EMS	F-A, S-B

**Netoilet**

POLLUANT MARIN	Non.	NO. UN, AIR	1760
CODE IMDG, GROUPE DE SÉGRÉGATION	18. Alkalis	CLASSE AIR	8
GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	III		

**15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**

## ÉTIQUETAGE



Corrosif



Dangereux pour l'environnement

## CONTIENT

C12-C14 Alkydimethylbenzylammonium chloride.

## PHRASES DE RISQUE

R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R34	Provoque des brûlures.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

## CONSEILS DE PRUDENCE

S24/25	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/ du visage.
S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

## ÉTIQUETAGE DES DÉTERGENTS:

&gt;= 30% Désinfectants,

## DIRECTIVES EUROPÉENNES

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

**16 AUTRES INFORMATIONS**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

## COMMENTAIRES DE MISE À JOUR

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

DATE DE RÉVISION 21/09/2010

NO DE REV. /REEMPL. FDS 5

GÉNÉRÉE LE

## PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R34	Provoque des brûlures.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

## AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.